

« Il faut qu'on essaie de vivre » : ils ont perdu leur fils il y a un an dans un accident sur la rocade de Bordeaux



L'accident a eu lieu en janvier 2022, entre les échangeurs 24 et 25 de la rocade de Bordeaux. © Crédit photo : Archives Laurent Theillet / « Sud Ouest »

Anthony Geonget rentrait du judo, le 18 janvier 2022, quand un chauffard a percuté sa voiture. Il est mort sur le coup. Ses parents, impliqués dans le collectif Justice pour les victimes de la route, racontent leur douleur, entre deuil et justice au long cours

C'est un gouffre. La voix qui s'étrangle, les larmes qui montent aux yeux : debout dans leur cuisine de Vayres, Jean-Michel Geonget et Laurence Papon-Fournier se cramponnent à l'évocation d'Anthony, mais la douleur les rattrape, implacable, au « 470^e jour », calcule le père, en ce matin de mai. Âgé de 30 ans, leur fils est mort dans un accident de la route causé par un chauffard, le 18 janvier 2022, sur la rocade de Bordeaux. « C'est comme si c'était hier. »



*Anthony Geonget, mort en janvier 2022.
Un chauffard sous stupéfiants a percuté sa voiture sur la rocade.
Collection personnelle*

Anthony Geonget aura une place, vide, comme les quatre-vingt-cinq autres victimes d'un accident de circulation dans le département, en 2022, à la « table de l'hommage », une opération nationale du collectif Justice pour les victimes de la route déclinée, samedi 13 mai, place Pey-Berland, à Bordeaux. Fondée dans l'Hérault, l'association milite pour la création d'un délit d'« homicide routier » en cas de circonstance aggravante.

Dépassé sur la droite

Le soir du 18 janvier 2022, Anthony, domicilié à Izon, rentre du dojo béglais, où ce touche-à-tout suit une formation de professeur. 22 h 15 sur la rocade à hauteur d'Artigues-près-Bordeaux, entre les échangeurs 24 et 25 : le conducteur d'une Mercedes Classe A de location arrive à toute berzingue, tente de le dépasser par la droite. Sa Seat Leon est projetée contre la pile d'un pont, Anthony meurt sur le coup.

Inquiète de ne pas le voir revenir ni répondre au téléphone, Mélanie, sa compagne, prend la route et tombe sur l'accident, s'avançant à pied sur le bas-côté, apeurée, avant d'être prise en charge et raccompagnée chez sa mère. Ce sont les policiers de la CRS autoroutière de Cenon qui frappent à la porte des parents, le lendemain matin, après une première tentative dans la nuit – la sonnette ne marchait pas. Laurence Papon-Fournier s'effondre, l'équipe reste auprès d'elle pendant une heure, le temps que Jean-Michel Geonget rentre du travail.

Trois semaines à la morgue

Ils ne pourront se recueillir sur le corps de leur fils, à l'institut médico-légal de Bordeaux que trois semaines plus tard. « Nous nous sommes sentis abandonnés et méprisés en tant que famille de victime. Pour expliquer un tel délai, on nous parle du manque de moyens de la justice. Est-ce normal ? Nous étions déjà des victimes de ce drame et on nous humilie avec cette attente », écrit la mère dans un long courrier adressé notamment aux 577 députés – 4 ont répondu.

« Il faut qu'on essaie de vivre et accepter que le délinquant soit dehors »

Les mots cognent et font écho à ce que vivent trop souvent des familles de victimes, tentées de comparer leur sort à celui des chauffards. Celui du 18 janvier 2022 habitait Cenon et s'en tire sans blessure. Il comptait, du haut de ses 18 ans, plusieurs condamnations pour délits routiers, notamment sans permis. Contrôlé positif aux stupéfiants, mis en examen pour homicide involontaire aggravé, le jeune majeur est placé six mois en détention provisoire. Ce n'est qu'en fin d'année, à la faveur d'un rendez-vous obtenu auprès de la juge d'instruction, que les parents apprendront sa remise en liberté. Un choc. « Tout est fait pour lui. »

Mise en demeure post-mortem

« Il faut qu'on essaie de vivre et accepter que le délinquant soit dehors », poursuit le couple. À leur décharge, où donc trouver matière à espoir, entre le deuil d'un enfant, les innombrables tracasseries administratives et une justice au long cours ? De l'assignation d'Anthony par huissier pour non-règlement des cotisations d'assurance – malgré les démarches entreprises – au rapport d'autopsie adressé et ouvert au domicile des parents, en passant par une psy qui invite Laurence Papon-Fournier à « relativiser », elle qui a deux autres enfants, des jumelles, Camille et Chloé, la pente est raide.

Pas encore de procès à l'horizon : l'expertise des véhicules, placés sous scellés, n'a pas eu lieu. Laurence Papon-Fournier, assistante maternelle, n'a toujours pas repris son travail. Elle qui se rend deux fois par jour sur la tombe de son fils. Elle l'appelle « sa maison », et chérit les photos et vidéos d'avant. Elle a besoin de « sentir son kimono », d'écouter « son dernier message ». « Même quand on regarde un film, on le choisit en fonction de ce qu'il aurait aimé. »

D'autres aussi pensent à ce jeune homme lumineux, souriant sur toutes les photos, que ses amis surnommaient « bac + 8 » pour son investissement dans les études, en géographie et en œnologie. À Beychac-et-Caillaud, le club Rebeca judo, où Anthony Geonget a franchi tous les paliers, organisera le 10 juin un tournoi interne en son nom. Des actions de prévention routière sont annoncées à Izon, où il fut animateur périscolaire. « J'ai besoin qu'on n'oublie pas Anthony », souffle Laurence Papon-Fournier.